



HAL
open science

Le plan de travail : améliorer l'autonomie des élèves, une étude menée au cycle 3 (CM1)

Alice Trémolières

► To cite this version:

Alice Trémolières. Le plan de travail : améliorer l'autonomie des élèves, une étude menée au cycle 3 (CM1). Education. 2017. dumas-01622180

HAL Id: dumas-01622180

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01622180v1>

Submitted on 15 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION
DE L'ACADÉMIE DE PARIS**

LE PLAN DE TRAVAIL

Améliorer l'autonomie des élèves

Une étude menée en cycle 3 (CM1)

Alice Trémolières

MEMOIRE DE MASTER MEEF

Mention Premier degré

Sous la direction de Sandy Venot

2016-2017

Mots-clés : plan de travail, pédagogie coopérative, autonomie

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	4
CONTEXTE DE L'EXPERIENCE	6
1. La nécessité de différencier	6
1.1 Pédagogies différenciées et instructions officielles	6
1.2 Quelle forme de différenciation ?.....	7
1.3 Faire face à l'hétérogénéité d'une classe	7
1.4 Rapide portrait de ma classe et de l'école	8
2. Pourquoi le plan de travail ?	9
2.1 Intérêt pour les pédagogies coopératives : lectures et expériences	9
2.2 Situation diagnostique	10
2.3 Brève histoire du plan de travail	11
RECHERCHES ET EXPERIENCES : VERS "MON" PLAN DE TRAVAIL :.....	13
1. Organisation générale	14
1.1 Objectifs	14
1.1.1. Les objectifs dépendants de l'outil.....	14
1.1.1.1 Développer l'autonomie des élèves.....	14
1.1.1.2 Différencier	14
1.1.2 Les objectifs dépendants de chaque exercice, choisi ou imposé	15
1.2 Organisation dans la semaine	15
2. Organisation spécifique selon les périodes :	16
2.1 Période 1 – du 1 ^{er} septembre au 19 octobre	16
2.1.1 Observations et situation diagnostique : du 1 ^{er} septembre au 13 septembre	16
2.1.2. Temps de formation, l'ESPE et la classe de Dimitri : du 14 septembre au 3 octobre.....	17
2.1.3. Première période seule en classe, le passeport : du 4 au 19 octobre.....	17
2.2 Période 2 – du 3 novembre au 16 décembre	18
2.2.1 Les premiers plans de travail	18
2.2.1.1 Le code du son	18
2.2.1.2 Les premiers plan de travail.....	19
2.2.1.3 Organisation du bilan	20
2.3 Période 3 – du 3 janvier au 3 février	21
2.3.1 Plan de travail du 23 janvier au 1 ^{er} février	21
2.3.1.1 Le plan en fond de classe	22
2.3.1.2 Les brevets	22
2.3.1.3 Les ateliers dirigés	23
2.4 Période 4 – du 20 février au 31 mars	23
2.4.1 Plan de travail du 10 au 22 mars	23
2.4.1.1 Le permis de travail en autonomie	23

2.4.1.2 Les fiches outils	24
2.4.2 Plan de travail du 22 au 31 mars	24
2.4.2.1 Le parcours individualisé	24
2.4.2.2 Les inscriptions personnalisées aux APC	24

ANALYSE CRITIQUE DE L'EXPERIENCE : AVANTAGES ET INCONVENIENTS :25

1. Les avantages du plan de travail comme il a été mis en place dans ma classe25

1.1 Respect de l'hétérogénéité du groupe classe	25
1.2 Sentiment de liberté et désir d'apprendre	26
1.3 Développer la coopération et promouvoir l'altruisme	27
1.4 Eviter la solitude face aux problèmes et éviter la stigmatisation	27
1.5 Créer une relation pédagogique	28

2. Les difficultés liées à la mise en place du plan de travail29

2.1 Organisation	29
2.1.1 Règles et outils	29
2.1.2 Organisation du travail de l'enseignant	30
2.1.3 Evaluation	31
2.2 Frustration autour des échecs	31
2.2.1 Réticence des élèves	32
2.2.2 Fatigue des élèves	33
2.2.3 Réussite relative des élèves	33

CONCLUSION35

BIBLIOGRAPHIE37

ANNEXES39

Annexe 1 : plan de travail n°1	39
Annexe 2 : mode d'emploi	40
Annexe 3 : plan de travail n°2	41
Annexe 4 : plan de travail n°3.....	42
Annexe 5 : plan en fond de classe n°3	44
Annexe 6 : plan de travail n°4	45
Annexe 7 : plan en fond de classe n°4	46
Annexe 8 : plan de travail n°5 + plan élève.....	47
Annexe 9 : plan en fond de classe n°5.....	48

INTRODUCTION

Ce mémoire cherche à analyser une expérience menée pendant mon année de stage en 2016/2017. Elle a été possible grâce à mon binôme, Ivan Cindric, avec qui nous avons travaillé dans un but commun : appliquer les pédagogies coopératives dans notre classe. Je me suis intéressée tout particulièrement au plan de travail, sa recherche se concentre sur le conseil de classe. Ces deux outils sont emblématiques de ces pédagogies¹.

Je ne pourrais pas dire quand est-ce que j'ai commencé à m'intéresser à ce type de pédagogie qui porte de nombreux noms : coopérative, institutionnelle, Freinet etc. Ce dont je suis certaine, c'est qu'en septembre 2016 je connaissais déjà ces pratiques et que j'étais convaincue de leur efficacité. Par chance, lorsque j'ai rencontré Ivan, j'ai découvert un futur professeur lui aussi intéressé par ce type de démarche. Nous nous étions alors mis d'accord pourtant pour ne pas faire trop d'expériences par peur de nous perdre, nous jeunes stagiaires absolument pas chevronnés.

Pourtant dès la première semaine, la tentation d'essayer des méthodes qui résonnaient si fort en moi a pris le dessus, et en observant mes élèves, je décidais de mettre en place quelques outils autour des pédagogies coopératives. Ivan était d'accord, et nous avons construit ensemble l'organisation des deux expériences qui deviendront le cœur de notre travail et que j'ai citées plus haut : le conseil de classe et le plan de travail.

Si j'ai choisi spécifiquement de travailler sur le modèle du plan de travail, c'est que j'ai été surprise, en arrivant, par le manque presque total d'autonomie des élèves. Je les voyais incapables de choisir seuls la couleur de leur stylo, de définir où écrire la date, je les entendais toujours me demander : « maîtresse quand on a fini on tourne la page ? » ce qui me laissait assez perplexe. Je voulais trouver la réponse à ces questions : *Comment développer l'autonomie des élèves ? Comment les pousser à prendre seuls des décisions ?*

Parmi les multiples clés qu'offrent des auteurs tels que Freinet, Oury, ou plus récemment Sylvain Connac, le plan de travail me paraissait un outil utile pour travailler autour de l'autonomie des élèves. De plus, après quelques recherches, je me suis aperçue qu'il était très

¹ Sylvain Connac, *Apprendre avec les pédagogies coopératives, démarches et outils pour l'école*

utile pour différencier et travailler sur la singularité de chacun de mes élèves au sein de notre groupe classe.

En raison de mon manque d'expérience évident, j'ai suivi presque à la lettre les conseils de Sylvain Connac, cet auteur que j'ai cité plus haut et que je pense être la référence contemporaine des mouvements plus anciens de Freinet et Oury. Il offre à son lecteur, dans deux de ses livres : *La personnalisation des apprentissages, agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège* et *Apprendre avec les pédagogies coopératives, démarches et outils pour l'école*, des outils prêts à être utilisés en classe.

Remerciements :

Je tiens à remercier Ivan Cindric, mon binôme, sans qui il aurait été impossible de mettre en place le plan de travail. Je le remercie de m'avoir suivie dans toutes mes expériences et de s'être lui aussi investi dans les pédagogies coopératives en proposant la mise en place du conseil de classe.

Je voudrais remercier Dimitri Schlesinger, notre PEMF qui nous a encouragés à aller dans ce sens, qui a toujours observé et analysé notre travail avec beaucoup de bienveillance et qui a partagé avec nous son expérience et son savoir.

Je voudrais remercier mon directeur, Sandy Venot, qui a été très disponible et à l'écoute tout au long de l'année, ainsi que ma tutrice de stage, Nathalie Betton, qui a montré un véritable intérêt pour mon expérience en me laissant exposer ma démarche en classe.

Je tiens à remercier ma directrice Hélène Petit, ainsi que tous les autres collègues de l'école 11 bis Parmentier qui m'ont fait confiance pendant toute l'année et avec qui j'ai eu quelques conversations pédagogiques enrichissantes.

Enfin je voudrais remercier tous mes élèves, qui m'ont suivie en me faisant confiance.

CONTEXTE DE L'EXPERIENCE :

1. La nécessité de différencier

1.1. Pédagogies différenciées et instructions officielles

L'expression « pédagogie différenciée » nous vient du pédagogue Louis Legrand et date de 1971². Elle fait son apparition dans les instructions officielles en 1979.

Aujourd'hui, quelques textes ou actions indiquent la volonté du gouvernement actuel d'adopter les pédagogies différenciées, même si l'expression n'est pas présente dans les textes officiels. Par exemple :

- L'exigence première de la loi de Refondation de l'école qui « vise à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de tous³ », avec notamment le renforcement de l'éducation prioritaire, qui est une forme de différenciation au niveau national,
- la compétence 4 du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation qui oblige l'enseignant à « prendre en compte la diversité des élèves » et à « adapter son enseignement et son action éducative [à cette diversité] »,
- les interventions du RASED, du CASNAV, ou encore les PPRE sont d'autres manifestations nationales d'une forme de pédagogie différenciée,
- deux domaines du « socle de connaissances, compétences et cultures » :
 - le domaine 2 : « les méthodes et outils pour apprendre – apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors (accès à l'information (...) organisation des apprentissages). »
 - le domaine 3 : « la formation de la personne et du citoyen - transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution : (apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté (...) respect des choix personnels et des responsabilités individuelles). »

² Philippe Meirieu, *Louis Legrand et la « pédagogie différenciée » : les enjeux d'une querelle*, p.21 Site de Philippe Meirieu <https://www.meirieu.com> (consulté le : 12/02)

³ Site de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/pid29462/la-refondation-de-l-ecole-de-la-republique.html> (consulté le : 14/02)

Une lecture de ces domaines peut d'ailleurs largement encourager un enseignant qui souhaiterait mettre en place un plan de travail car les points qui y sont développés sont tout à fait en accord avec une pédagogie du plan de travail, comme je le développerai plus tard.

Je choisis dans ce mémoire de mentionner les pédagogies différenciées au pluriel, car il me semble qu'il existe de multiples façons d'adapter son enseignement aux différents élèves d'une classe. Je vais donc commencer par essayer de définir quel type de pédagogie différenciée j'ai choisi de mettre en place dans ma classe, et dans un deuxième temps, j'expliquerai pourquoi.

1.2. Quelle forme de différenciation ?

Je pense qu'une très grande majorité d'enseignants, aujourd'hui en France, met en place une forme de pédagogie différenciée, probablement sans en avoir conscience. Notamment sous cette forme que Philippe Meirieu appelle une différenciation de « premier niveau », ou « successive », qui se définit surtout comme les petites habitudes du quotidien d'un enseignant qui proposerait différents outils pour atteindre un même objectif :

« Malgré les apparences, la différenciation ne soulève pas des montagnes. On peut la mettre en place, en effet, à un premier niveau, en conservant le fonctionnement habituel de la classe, mais en ayant le souci, dans le déroulement même du cours, d'alterner différents outils et différentes situations d'apprentissages... Que l'on s'efforce de formuler les consignes d'un exercice de différentes manières, d'éclairer un texte écrit pas un schéma ou un commentaire oral et tout est changé ! »⁴

Le plan de travail, cette forme de différenciation pédagogique que j'ai décidé de mettre en place dans ma classe, correspond plus à ce que ce même pédagogue appelle « la différenciation simultanée »⁵, où le fonctionnement complet de la classe dépend d'une volonté de permettre aux élèves de faire tous, au même moment, des tâches différentes et qu'ils auront choisies (dans une certaine mesure).

1.3. Faire face à l'hétérogénéité d'une classe

⁴ Philippe Meirieu, *L'école mode d'emploi, des « méthodes actives » à la pédagogie différenciée* p. 134

⁵ Idem p.135

J'ai décidé de mettre en place le plan de travail après avoir constaté l'hétérogénéité de ma classe. C'est ce même constat qui amène le ministère de l'Education nationale à rédiger la compétence 4 du référentiel. Car c'est une réalité indéniable : les classes des écoles de la République sont extrêmement hétérogènes et c'est aux enseignants que revient la tâche de faire progresser tous les élèves.

Mon objectif idéal, en tant qu'enseignante et que je souhaite poursuivre dans ma carrière, serait de profiter de cette hétérogénéité pour en faire un moteur, une force pour la classe et non un motif de plainte ou d'angoisse. En écho aux lectures que j'ai pu faire cette année, je souhaite faire partie de ses enseignants « lucides », « qui commencent à se demander si le temps n'est pas venu de transformer l'hétérogénéité de contrainte en ressource » (Meirieu, en 1984 !)⁶. Lors de cette année de stage, j'ai essayé de réduire les différences de niveau dans ma classe tout en gardant la singularité de chacun, grâce à des outils que j'ai empruntés chez différents pédagogues, et notamment le plan de travail.

1.4. Rapide portrait de ma classe et de l'école :

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de mon expérience, je vais dresser rapidement le portrait de ma classe :

Je commencerai ici par décrire ma classe en séparant mes élèves par groupe. Ceci va à l'encontre de cette pédagogie différenciée que je souhaite mettre en place, prônant la singularité de chaque élève, mais me permettra d'être plus brève.

J'ai une classe de 23 élèves, en CM1. Une partie des parents de mes élèves pratique des métiers « intellectuels » (journaliste, professeur, avocat), ce qui permet aux enfants de bénéficier d'une aide extérieure dans la construction des apprentissages scolaires. Ces élèves constituent un groupe très avancé. D'autres élèves ont des familles présentes dans leur éducation, mais qui ne peuvent pas les aider scolairement (souvent parce qu'ils ne parlent pas suffisamment français). Ce sont des élèves qui font preuve de beaucoup d'implication dans le travail et de sérieux, qui maîtrisent parfaitement les codes du « métier d'élève »⁷ mais qui ne peuvent progresser au niveau des acquis scolaires qu'au sein de l'école. Certains de mes

⁶ Philippe Meirieu, *L'école mode d'emploi, des « méthodes actives » à la pédagogie différenciée*, p. 104

⁷ Que l'on pourrait définir comme étant « l'ensemble des normes qui régissent l'exercice de l'activité de l'élève » (cf. cours de Sociologie de l'école de Florence Eloy sur le « devenir élève » - Université Paris 8 année 2014-2015).

élèves n'ont malheureusement pas cet apport familial, car leurs parents ne peuvent se rendre disponibles à leur éducation scolaire. Souvent dans des situations sociales complexes, ils sont beaucoup moins disponibles intellectuellement pour l'apprentissage, et se trouvent donc en difficulté. Enfin, j'ai aussi un petit groupe d'élèves qui ne peuvent pas se trouver dans ce classement plutôt « sociologique » car ils ont été reconnus comme étant en difficulté scolaire à cause de problèmes médicaux : dyslexie, dysorthographe, trouble du comportement, dyspraxie etc.

De manière générale, le climat de ma classe et les relations qui se sont installées entre mes élèves sont très favorables à la mise en place du plan de travail. On peut parler, je pense, de cercle vertueux : mes élèves se sont vite impliqués dans cette manière de travailler, mais c'est aussi un climat de classe général, développé par d'autres outils inspirés de la pédagogie coopérative (comme le conseil de classe) qui ont développé chez eux cette curiosité vis-à-vis de l'expérience. Je n'ai pas eu de problème de comportement particulier. Cependant, certains élèves ont eu quelques difficultés (surtout au début) à comprendre cette organisation qui ne leur est pas familière.

Les classes dans lesquelles mes élèves ont évolué précédemment ne sont pas particulièrement ancrées dans les pédagogies « innovantes » ou « modernes ». L'école et les enseignants sont plutôt tournés vers une pédagogie plus traditionnelle (« qui voit le “maître” considéré comme le principal émetteur de savoirs et les élèves placés dans une posture globale d'écoute et d'exécution des consignes »⁸), mais la bienveillance, la communication et le respect entre enfants et adultes (éléments absolument nécessaires au bon climat d'une classe dans laquelle on pratique le plan de travail) ont été instaurés précédemment.

2. Pourquoi le plan de travail ?

2.1. Intérêt pour les pédagogies coopératives : lectures et expériences

De 2014 à 2016, en parallèle à mon travail d'enseignante de langue, j'ai suivi une formation à distance en Sciences de l'éducation (à Paris 8) pendant laquelle j'ai découvert des auteurs, des

⁸Sylvain Connac, *La personnalisation des apprentissages, agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège*, p.236

psychologues et des pédagogues comme Freinet, Rodgers, Oury, Neill ou Rousseau qui m'ont permis de développer un intérêt pour les pédagogies innovantes, différentes.

En 2015/2016, j'enseignais l'anglais à des enfants de CM1 et CM2 dans une école privée en banlieue parisienne. J'ai immédiatement été saisie par le manque d'autonomie des enfants, auquel je n'étais pas préparée. Par « autonomie », j'entends ici une capacité relative à faire des choix. En effet, j'ai remarqué (ce qui constitue ma première observation critique liée à cette expérience du plan de travail), qu'ils n'osaient pas choisir seuls par exemple dans quel cahier écrire et avec quel stylo ou encore qu'ils ne savaient pas s'occuper lorsqu'ils avaient terminé leur tâche.

Avant de devenir PES je savais donc déjà que je travaillerai sur l'autonomie des élèves : je voulais construire une atmosphère de classe autonome, un climat de classe permettant aux élèves (dans un premier temps) de faire des choix. Sur des temps définis, ils doivent pouvoir décider quand ils peuvent se lever, quel niveau sonore ils ne sont pas autorisés à franchir, quels outils ils peuvent utiliser pour faire leur travail etc.

Quelques mois avant la rentrée, je découvrais les travaux de Sylvain Connac, enseignant-chercheur en Sciences de l'éducation à l'Université Paul Valéry de Montpellier et anciennement professeur des écoles, grâce à la série documentaire « Ecoles en France » (composée de trois films diffusés sur France 2 et réalisés par Christophe Nick et Patricia Bodet). Cet auteur est le fil rouge de mes expériences pendant ce stage. Il est un exemple contemporain des enseignants intéressés par les pédagogies coopératives, et il donne, dans ses livres, des outils très concrets pour mettre en place ce type de pédagogie. Je savais que je voulais aller dans sa direction, avant même la rentrée des classes.

En septembre, lorsque je rencontrai Dimitri Schlesinger (notre maître formateur), il me conseilla de lire Sylvain Connac, qu'il considère lui aussi comme un auteur de référence. Ceci m'a aussi largement encouragée à m'intéresser à ce type de pédagogie.

2.2. Situation diagnostique

Lors de la première période, et notamment lors des deux premières semaines de classe avec mon binôme, j'ai pu me rendre compte que mes élèves manquaient d'autonomie et qu'ils

réalisaient les exercices demandés avec une forme d'automatisme, sans prendre de plaisir. Les plus rapides allaient vite et s'ennuyaient, les plus lents étaient stigmatisés puisqu'ils avaient besoin de plus de temps et que les autres les attendaient. J'en avais parlé avec l'un de nos enseignants à l'ESPE, Monsieur Selles (cours de « gestion de classe ») qui avait souligné le fait que les enfants d'école élémentaire deviennent de moins en moins autonomes au fur et à mesure de leur scolarité car ils n'ont plus l'habitude de faire des choix. A l'inverse de l'école maternelle, ils travaillent souvent tous sur la même tâche, au même moment, en suivant la demande de l'enseignant, et sans prendre de décision en fonction de leurs envies personnelles. Je voulais donc trouver des outils pour travailler sur la capacité des élèves à être autonomes, les rendre maîtres de leurs décisions et d'une partie de leur apprentissage. Je voulais aussi essayer de trouver des moyens de différencier, de permettre à chacun d'avancer à son rythme et de prendre plaisir au travail tout en bénéficiant d'un soutien particulier de l'enseignant si nécessaire.

Entre la situation de ma classe (hétérogénéité et manque d'autonomie de mes élèves), mes lectures et mes convictions, j'ai donc décidé de travailler sur un élément spécifique d'une forme de pédagogie différenciée : le plan de travail, un outil finalement assez répandu et ancien.

2.3. Brève histoire du plan de travail

Le plan de travail a été élaboré pour la première fois dans les années 1910⁹ par une institutrice américaine du Massachussets, Helen Parkhurst, dans son école de Dalton¹⁰. En France, Célestin Freinet introduit le plan de travail, probablement en 1937 (selon Michel Barré dans *Célestin Freinet, un éducateur de notre temps*, tome 2)¹¹. Le plan utilisé par Freinet à l'école de Vence, est hebdomadaire. Les différentes matières étudiées toute l'année y sont inscrites. Pour chaque matière, de manière individuelle, l'élève note ce qu'il souhaite réaliser. A la fin de la semaine, il grise ce qui a été fait, et rencontre son maître lors d'un bilan : ce qui n'a pas été fait sera reporté, ce qui a été fait est évalué puis représenté dans un graphique en bas du plan de travail qui permet de rapidement analyser le travail de l'élève. Le plan de travail est toujours envoyé aux parents afin d'être signé¹².

⁹ Sylvain Connac, *La personnalisation des apprentissages, agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège* p.77

¹⁰ Philippe Meirieu, *L'école mode d'emploi, des « méthodes actives » à la pédagogie différenciée* p.177

¹¹ D'après Sylvain Connac, *Apprendre avec les pédagogies coopératives, démarches et outils pour l'école* p.96

¹² *Idem*

Plan de travail de Freinet à l'école de Vence¹³

Ecole de Vence Nom : Marou François

PLAN DE TRAVAIL

du 18 Octobre au 25 Octobre

CALCUL : 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84

GRAMM. : 8 9 10 11 12 13 14

HISTOIRE : HISTOIRE du Pain

GÉOGRAPHIE : La Côte d'Antibes à Nice.

PHYSIQUE - CHIMIE : Distillation de l'eau-de-vie

SCIENCES NATURELLES : Les abeilles et le miel

TEXTES RÉDIGÉS : 1 2

CONFÉRENCES : Mon voyage en Forêt Noire

TRAVAIL MANUEL : Fabrication de balais de broyère

GRAPHIQUE PERSONNEL HEBDOMADAIRE N° 2

	Leçon bien	Dictée	Textes	Calcul général	Calcul mécan.	Histoire	Géographie	Sciences	Dessin	Travail man.	Tenue	Caractère	Communauté	Attention	Impression	Conférences
T. Bien...																
Bien	●															
A. Bien...		●														
Passable.			●													
Mal				●												
T. Mal...					●											

Les Parents : _____ L'Instituteur : _____

Si l'on cherche à définir le plan de travail aujourd'hui, comme à l'époque de Freinet, on peut dire que c'est un outil qui donne à l'élève la possibilité de choisir son travail, dans une progression des apprentissages mise en place par l'enseignant et relative au programme. Comme le souligne Sylvain Connac, il ne s'agit pas de laisser l'enfant choisir s'il travaille ou non (comme pourrait le suggérer un pédagogue comme Neill par exemple), il s'agit plutôt d'amener l'enfant à choisir, dans un cadre régi par l'enseignant (plage horaire et objectifs définis), ce qu'il souhaite travailler, quand, et grâce à quels outils¹⁴.

Il existe une multitude de plans de travail différents, mis en place par de nombreux enseignants depuis Freinet. En découvrant les travaux de Freinet, de Connac ou d'autres enseignants sur Internet, j'ai cherché à construire mon plan de travail, qui a évolué tout au long de l'année, grâce à des lectures, des rencontres, et à la réception de ce projet par mes élèves.

¹³ Image reproduite dans Sylvain Connac, *Apprendre avec les pédagogies coopératives, démarches et outils pour l'école* p.97

¹⁴ Sylvain Connac, *Apprendre avec les pédagogies coopératives, démarches et outils pour l'école* p.96

RECHERCHES ET EXPERIENCES : VERS « MON » PLAN DE TRAVAIL

Ce tableau représente l'évolution de mon plan de travail sur l'année. Certains changements ont été positivement reçus par la classe (Ivan, moi et les élèves), d'autres plutôt négativement. Malgré quelques tâtonnements, le but a toujours été **d'individualiser au maximum cet outil afin de le rendre efficace pour tous.**

Mes critères pour mesurer l'efficacité de mon plan de travail sont les suivants : des progrès scolaires individualisés, une amélioration de l'autonomie des élèves (organiser son temps, choisir ses outils et modalités de travail – travail individuel, entre pairs, en ateliers dirigés) et un « apprentissage de soi » (définir quels sont ses points forts et ses difficultés, ses capacités dans un temps défini et ce que l'on aime travailler).

Période 1 1 ^{er} septembre 13 septembre	Lecture autour des pédagogies coopératives et rencontres. Mise en place d'un outils → les passeports.
Période 2 1 ^{er} décembre 8 décembre	Plan de travail n°1 (cf. annexe) → passeports → plan de travail et mode d'emploi
Période 2 8 décembre 16 décembre	Plan de travail n°2 (cf. annexe) → plan de travail et mode d'emploi → bilan de fin de période
Période 3 19 janvier 3 février	Plan de travail n°3 (cf. annexe) → plan de travail et mode d'emploi → bilan de fin de période → plan en fond de classe → brevets → ateliers dirigés.
Période 4 10 mars 21 mars	Plan de travail n°4 (cf. annexe) → plan de travail et mode d'emploi → bilan de fin de période → plan en fond de classe → brevets → ateliers dirigés. → permis de travail en autonomie → fiches outils.
Période 4 22 mars 31 mars	Plan de travail n°5 (cf. annexe) → plan de travail et mode d'emploi → bilan de fin de période → plan en fond de classe → fiches outils → permis de travail en autonomie → projet individualisé → inscription personnalisée aux APC.

1. Organisation générale

1.1. Objectifs :

Les objectifs du plan de travail tel que je l'ai mené en classe sont nombreux et dépendent de chaque plan de travail et parfois de chaque élève. Je définis ici deux grands types d'objectifs : ceux dépendants de l'utilisation de l'outil, et ceux dépendants de chaque exercice, choisi ou imposé.

1.1.1 Les objectifs dépendants de l'outil :

1.1.1.1. Développer l'autonomie de l'élève

Dans son fonctionnement général, le plan de travail a pour objectif de développer (ou de retrouver selon le point de vue pédagogique que l'on défend) l'autonomie des élèves. C'est-à-dire qu'il doit permettre aux élèves, dans un cadre spécifique régi par le mode d'emploi du plan de travail (cf. annexe), de travailler efficacement en faisant des choix et en développant un « apprentissage de soi ».

Faire des choix doit permettre à l'élève de définir seul ce qui lui permettra d'être le plus efficace pour réussir son travail, aussi bien concernant les outils que la modalité de travail choisis. L'élève doit être capable de lire le tableau du plan de travail, de s'organiser en fonction de ses priorités, d'aller chercher dans les livres et les pochettes de travail les exercices qu'il a à faire, de choisir ses outils (quels outils graphiques selon la tâche demandée, quels textes documentaires en fonction des recherches, quels dictionnaires, quelles fiches outils etc.). Il doit pouvoir organiser son temps et son espace de travail afin de terminer son contrat. Il doit savoir s'il est plus efficace seul, avec des camarades ou avec l'enseignant, en groupe ou individuellement. Dans le parcours optionnel, il doit savoir ce qu'il est capable de faire dans un temps défini (il doit donc apprendre à se connaître, à se juger). Il doit définir s'il peut, ou non, prendre des exercices supplémentaires.

1.1.1.2. Différencier

Le plan de travail a pour objectif, pour l'enseignant, de différencier ses apprentissages. Il doit lui permettre de dégager du temps afin d'apporter une aide spécifique à chaque élève. Il doit permettre aux élèves très rapides de toujours avoir un travail d'entraînement à réaliser, ou un exercice qui leur fera plaisir en permettant de répondre aux attentes et aux goûts de chacun : défi maths, poème à travailler, jeux en anglais etc. Il doit permettre aux élèves les plus en difficultés de bénéficier de l'aide de l'enseignant ou d'un tuteur expert (un élève choisi par

l'enseignant et qui se montre à la fois très bon dans un exercice et capable de l'expliquer à un autre). Il doit leur permettre aussi de ressentir le plaisir du contrat validé, de la tâche terminée et réussie même si celle-ci est moindre. Il n'y a qu'un seul élève qui n'a ressenti cela qu'une fois car j'ai dû beaucoup réfléchir aux moyens de différencier son plan de travail. Il est en difficulté à cause d'un handicap : une dyspraxie qui, même légère, ne lui permet ni d'écrire, ni de tracer de la même manière que les autres enfants. Après rendez-vous avec les différents docteurs qui s'occupent de lui, j'ai décidé d'alléger chaque tâche de son parcours (principalement les exercices obligatoires car il décidait souvent lui-même de ne pas en prendre plus). J'ai, par exemple, réalisé tous ses écrits en dictée à l'adulte, allégé ses exercices de conjugaison en ne lui faisant copier que les verbes, construit avec lui, en atelier individuel, ses figures géométriques etc. Son contrat est aussi un peu différent des autres : il est le seul à pouvoir le modifier au fur et à mesure de la semaine, en fonction de son avancée.

1.1.2 Les objectifs dépendants de chaque exercice, choisi ou imposé :

Chaque exercice du parcours obligatoire répond à des objectifs tirés des instructions officielles et en lien avec les séquences travaillées en classe. Ce sont des objectifs « périodiques » qui dépendent des projets disciplinaires en cours. Par exemple, en période 3, lorsque nous travaillons sur l'imparfait, l'objectif de la séquence tiré des programmes est « Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographe ». Cet objectif, travaillé en classe, reste le même lors des séances de plan de travail où l'élève s'entraîne seul ou en groupe selon les modalités qu'il choisit.

1.2 Organisation dans la semaine

En moyenne, je laisse entre 30 minutes et une heure de travail aux élèves, par jour, pour réaliser leur plan de travail. Ce temps varie en fonction des autres projets que l'on mène en classe.

Pendant ces temps, les élèves s'organisent comme ils le veulent. Ils cherchent les exercices qu'ils doivent réaliser qui se trouvent soit dans des ouvrages, soit dans des pochettes dédiées à cet effet puis se placent là où ils veulent, avec les outils dont ils pensent avoir besoin. Ceux qui ont eu du mal à s'organiser au départ ont bénéficié de mon soutien lors des APC où je leur ai donné une méthodologie de travail pour leur permettre de terminer leur plan de travail (en leur conseillant, selon les cas, de choisir moins de travail, de travailler seul pour éviter les distractions etc.). Je n'ai cependant jamais imposé à un élève une méthodologie, je leur

donnais des pistes, souhaitant qu'ils découvrent d'eux-mêmes les limites de la leur afin de la perfectionner.

Pendant les temps de travail, je m'organise pour apporter une aide aux élèves, soit en ateliers organisés avec les enfants volontaires, soit individuellement (sur demande de l'élève ou si j'observe une difficulté).

2. Organisation spécifique selon les périodes

2.1 Période 1 – du 1^{er} septembre au 19 octobre

2.1.1 Observations et situation diagnostique : du 1^{er} septembre au 13 septembre.

Comme il a été dit précédemment, c'est lors de cette période que je me suis aperçue du manque d'autonomie de mes élèves.

2.1.2. Temps de formation, l'ESPE et la classe de Dimitri : du 14 septembre au 3 octobre.

Lors des trois premières semaines de formation, lorsqu'Ivan a pris la classe, je suis allée voir la classe de Dimitri. Cette observation a été très encourageante et rassurante, car j'ai pu y voir une interprétation concrète de ce qui peut être mené en classe avec les pédagogies coopératives.

La classe de Dimitri fonctionne selon un système qu'il a lui-même mis en place, après plusieurs années d'expériences, de lectures et de rencontres. Evidemment, le fonctionnement de sa classe n'est pas comparable à la nôtre, mais l'observer m'a permis d'explorer de nouvelles pratiques. Voici quelques points qui m'ont marquée lors de cette première visite :

- Les élèves ne prennent pas leur cartable en classe, ils n'entrent qu'avec leur trousse, ce qui leur permet d'être beaucoup plus mobiles pendant la journée.
- Ils n'ont pas de place attitrée. Ils peuvent s'asseoir là où ils le souhaitent. Leur matériel est rangé dans des meubles indépendants des tables.

- Dimitri dispose d'un grand espace de rassemblement (trois bancs au centre de l'espace classe) où les élèves (CE2 et CM2) se réunissent plusieurs fois par jour pour échanger.
- La classe est organisée (de manière plus ou moins évidente) en coins (coin maths, coin lecture etc.) et les élèves se déplacent et s'assoient là où ils le veulent en fonction de ce sur quoi ils travaillent.
- Les cours sont organisés selon différentes modalités : petits groupes « classe » (CE2 puis CM2), groupe entier (tous les élèves autour d'une même thématique) et ateliers autonomes.

Les ateliers autonomes (qui sont une sorte de variante du plan de travail), permettent aux élèves de travailler seuls ou en groupe, sans nécessairement que les autres élèves fassent la même chose qu'eux en même temps. Dimitri distribue, pour chaque niveau de classe (les CE2 et CM2), une liste d'objectifs à atteindre en une semaine. Ces objectifs sont aussi affichés dans la classe sur un tableau sur lequel les élèves notent au fur et à mesure les exercices qu'ils ont terminés. Ils peuvent travailler leurs objectifs dans l'ordre qu'ils veulent, sur les temps d'ateliers autonomes. Ils se déplacent librement, vont chercher le matériel dont ils ont besoin, peuvent parler doucement et demander de l'aide. Dimitri valide progressivement les exercices terminés par les élèves. En fin de semaine, il réalise un bilan des objectifs avec chaque élève, afin de préparer la semaine suivante.

C'est aussi lors de ces premières semaines que Dimitri nous a conseillé (Ivan et moi) de lire Sylvain Connac. Je décidais donc de me plonger à nouveau dans ses textes qui ont été absolument essentiels à l'expérience que j'ai mise en place dans ma classe. Ils offrent aux enseignants des outils précieux et très clairement expliqués pour développer la coopération dans une classe. Connac y mentionne le plan de travail et en propose de nombreuses variantes. Il propose aussi d'autres outils dont le code du son et les passeports, que j'ai mis en place en début d'année.

2.1.3 Première période seule en classe, le passeport : du 4 au 19 octobre.

Le passeport est un outil qui encourage l'autonomie, mais qui n'engage pas l'enseignant dans une démarche trop complexe concernant le travail à préparer (à l'inverse du plan de travail qui nécessite une véritable organisation en amont).

Pour expliquer le fonctionnement du passeport, je cite directement Sylvain Connac, puisque j'ai presque entièrement suivi sa proposition (mes commentaires sont entre crochets) :

« En début d'année, chaque enfant en reçoit un, il y inscrit son nom et son prénom. Lorsque son travail ou ses préoccupations scolaires nécessitent l'intervention d'un membre de la classe [dans ma classe, l'enseignant et parfois un tuteur du plan de travail] (...) et que celui-ci est déjà occupé par un autre enfant ou une autre tâche, il dépose à ses côtés son passeport, et attend d'être appelé. Pendant ce temps, il peut tenter de résoudre ses difficultés par lui-même ou s'engager dans un autre travail ; en tout cas, il ne perd pas son temps à ne rien faire et sait qu'il pourra compter sur une aide certaine.¹⁵ »

Sans avoir de plan de travail, mes élèves ont alors commencé à prendre l'habitude de travailler seul, sans forcément recevoir une aide immédiate de l'enseignant.

2.2 Période 2 – du 3 novembre au 16 décembre

2.2.1 Les premiers plans de travail

Lors de la deuxième période, je décidais de mettre en place les premiers plans de travail. Pendant les trois semaines à l'ESPE, je me suis intéressée à diverses propositions de plan de travail (notamment celles de Sylvain Connac) afin d'élaborer le mien.

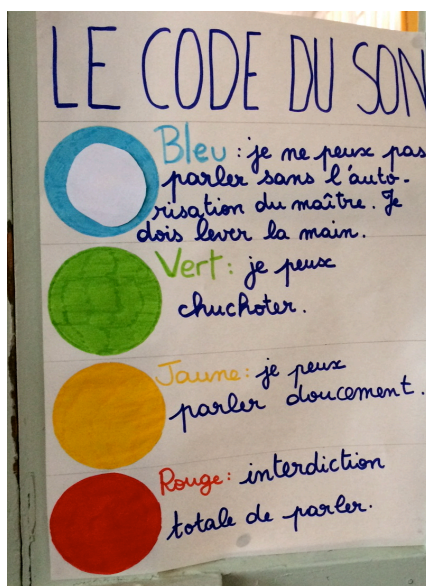
Je distribuais aux élèves le premier plan de travail le jeudi 1^{er} décembre, accompagné de son mode d'emploi qui reste toujours affiché dans le fond de la classe. En amont, j'avais instauré le lundi le code du son.

2.2.1.1. Le code du son :

Le code du son est un outil assez connu composé de quatre couleurs, chacune définissant le niveau sonore autorisé en classe. A chaque fois que nous commençons un nouveau temps de travail (temps d'exercices ou temps de leçon), je choisis le code couleur correspondant au niveau sonore autorisé pour cette activité. Parfois, je laisse les élèves définir eux-mêmes quelle couleur est la plus adaptée à telle ou telle modalité de travail (travail de groupe, binôme, évaluation, institutionnalisation etc.).

¹⁵ Sylvain Connac, *Apprendre avec les pédagogies coopératives, démarches et outils pour l'école* p.86

Le code du son est nécessaire au bon déroulement du plan de travail. Une fois cet outil maîtrisé par les élèves, j'ai mis en place mon premier essai de plan de travail (cf. annexe).



Le code du son de la classe

2.2.1.2. Les premiers plans de travail

Les plans de travail de cette première période sont hebdomadaires. Les élèves en ont tous un qu'ils collent dans leur cahier du jour. Sur chaque plan de travail, il y a un parcours obligatoire, et un parcours optionnel. Les élèves doivent obligatoirement faire tous les exercices du parcours obligatoire et ils peuvent choisir ce qu'ils veulent dans le parcours optionnel. Ils surlignent en début de plan de travail les exercices obligatoires et ceux qui ont été choisis. Ceci constitue leur contrat. Ils ont une semaine pour le remplir. Le but est ici de permettre aux élèves de juger leur capacité de travail. En un temps donné que sont-ils capables de faire bien ?

Les exercices obligatoires proposés ne sont que des exercices d'entraînement. Des exercices du même type ont déjà été travaillés en classe, soit avec moi, soit avec Ivan. Il s'agit de permettre aux élèves de s'entraîner sur des notions connues et déjà travaillées.

Lors des temps réservés au plan de travail, les élèves peuvent travailler leurs exercices dans l'ordre qu'ils veulent. Ils peuvent s'asseoir là où ils veulent et sont autorisés à travailler à plusieurs (comment travailler à plusieurs a été étudié en classe : il ne s'agit pas seulement de montrer son résultat uniquement ou de copier le résultat d'un autre mais de chercher ensemble). Le code du son pour les temps de plan de travail est le vert ou le jaune (en fonction du climat général de la classe).

Les exercices sont corrigés au fur et à mesure. Les élèves n'ont pas le droit de travailler à la maison. Je corrige leur plan de travail après la classe, chaque jour, ce qui évite d'avoir trop de

correction en fin de semaine et me permet aussi de m'assurer de la compréhension des exercices réalisés en autonomie. Si je vois qu'un élève n'avance pas suffisamment, ou n'a vraiment pas compris un ou plusieurs exercices, je note qu'il faut que j'aie le voir pendant le prochain temps de plan de travail. S'il y a quelques erreurs, je note les corrections à faire sur le cahier de l'élève pour qu'il puisse ensuite corriger son travail seul. Lorsqu'un exercice est réussi et terminé, je le « valide » sur le plan de travail de l'élève en le cochant.

Dimitri est venu faire une visite dans ma classe au bout de la deuxième semaine. Il a observé la classe pendant le plan de travail. Il m'a beaucoup encouragée et m'a montrée d'autres variantes du plan de travail. Il m'a convaincue de faire un bilan personnel avec chaque élève et entre chaque plan de travail, afin de permettre une véritable individualisation de l'apprentissage.

Ce bilan, en tête à tête, est apparu dans un premier temps comme quelque chose de difficile à mettre en place, nécessitant beaucoup de disponibilité pour pouvoir m'entretenir avec chaque élève. Je décidais néanmoins de suivre son conseil et à partir de mon deuxième plan de travail (toujours en période 2), je consacrais le temps requis à ce bilan individuel, que je considère aujourd'hui comme une étape indispensable et nécessaire à une utilisation efficace du plan de travail en classe.

2.2.1.3 : Organisation du bilan :

Le bilan est organisé en fin de période de plan de travail (au bout d'une à deux semaines de travail en fonction du plan). Une fois que j'ai corrigé la totalité du plan des élèves, je prends note de leurs réussites et de leurs difficultés. J'évalue aussi leur comportement pendant le plan de travail, ainsi que leur capacité à demander de l'aide au bon moment (c'est-à-dire, d'une certaine manière, à être autonome : je souhaite que l'élève demande de l'aide grâce au passeport lorsqu'il en a besoin, je ne souhaite pas qu'il en demande tout le temps sans raison, ni qu'il n'en demande pas lorsqu'il est face à une difficulté).

Je prends note sur une feuille de ce que j'ai à dire à chaque élève. Je définis une appréciation globale qui sera indiquée sur le plan dans le cadre « mon maître ou ma maîtresse donne son avis sur mon travail » et représenté par un « smiley ». Mon smiley représente uniquement mon appréciation du travail de l'élève (sa réussite et son organisation).

Le jour du bilan, les élèves passent me voir un à un. Dans un premier temps, ils cochent sur le plan s'ils ont rempli ou non leur contrat (ils peuvent aussi l'avoir dépassé). Ensuite, ils donnent eux-mêmes leur avis sur leur travail. Mon objectif à ce moment là et de voir s'ils

savent juger leur propre travail. La plupart du temps, ils en sont capables. Quelques fois, ils sont assez durs avec eux-mêmes et ne se donnent pas la satisfaction du smiley « heureux ». Leurs critères d'auto-évaluation sont globalement toujours les mêmes mais c'est à eux que revient la tâche de les définir. Au moment où ils s'auto-évaluent, je leur pose systématiquement la question « pourquoi as-tu choisi cela ? ». Au fur et à mesure des différents plans de travail leur jugement s'est affiné, répondant en écho à mes propres exigences, alors qu'ils comprenaient l'intérêt du plan de travail. Au premier bilan, ils étaient satisfaits de leur travail si les exercices avaient tous été réussis et si leur comportement en classe (en dehors du temps de plan de travail, dans les couloirs ou dans la cour par exemple) avait été satisfaisant (ce qui je pense correspond plus ou moins à l'idée qu'ils se font de la réussite à l'école, notamment à travers l'habitude qu'ils ont d'être évalués au moyen du livret scolaire). Aux derniers bilans, se sont ajoutés à ces critères ceux de savoir demander de l'aide quand nécessaire, de pouvoir s'inscrire aux APC si besoin, de savoir juger en amont de la complexité du contrat à réaliser en une semaine.

Dans un deuxième temps, je donne mon avis. Je parle du comportement, mais l'avis sur le plan ne dépend que du travail réalisé. Je donne le smiley « heureux » si l'élève a rempli son contrat (même si ce contrat est minimum) ou s'il l'a dépassé, et s'il a su me demander de l'aide lorsqu'il en avait besoin. Dans le cas où les exercices ne sont pas réussis, je demande à l'élève de bien penser à venir me voir dans les temps du prochain plan de travail, afin que nous puissions travailler ensemble.

Enfin, le plan de travail doit être signé par les parents, qui donnent leur avis sur le travail de leur enfant. Je considère que les parents doivent être informés du travail réalisé par leurs enfants, et ce non pas uniquement lors de la remise du bulletin scolaire. Le plan de travail permet aux parents de voir, tous les 10 jours environ, ce que leur enfant fait en classe, comment il travaille, et ce que pense son enseignant de son travail. Demander l'avis aux parents permet de consolider un lien de coéducation entre l'enfant, les enseignants et les parents. Cela concrétise le message que nous avons souhaité transmettre aux parents comme aux élèves : nous sommes au moins trois à travailler autour d'une démarche ayant un but unique, la réussite scolaire et sociale des enfants (enseignants, parents, enfants).

2.3 Période 3 – du 3 janvier novembre au 3 février

2.3.1. Le plan de travail du 23 janvier au 1^{er} février.

Toute l'année, mon objectif a été d'individualiser au maximum mon plan de travail, sans pour autant perdre le contrôle de mon expérience. Pendant les vacances de Noël et les trois semaines de formation, j'ai pu réfléchir à la manière dont j'allais mener mon prochain plan de travail et celui que j'ai proposé aux élèves en période 3 est en de nombreux points différents du précédent.

Cette période a été très courte, et n'étant avec les élèves que deux semaines environ, je décidais de ne faire qu'un plan de travail, beaucoup plus long et plus complet. Ce plan de travail a été très difficile à mettre en place, et assez laborieux comme j'expliquerai dans la troisième partie de ce mémoire. Lors de cette période, j'ai consacré presque une heure au plan de travail chaque jour. Les nouveautés sont les suivantes :

2.3.1.1. Le plan en fond de classe

En suivant l'exemple de la classe de Dimitri (que j'avais revue au travail lors de ma période de formation), je postais en fond de classe un affichage A3 du plan de travail pour toute la classe (cf. annexe). Les élèves venaient y mettre un trait horizontal dès qu'ils avaient terminé un exercice. Lorsque je l'avais validé, j'y ajoutais un trait vertical, formant ainsi une croix. L'avantage de ce plan est qu'en un coup d'œil, je pouvais aider les élèves en retard, et eux pouvaient voir quels exercices ils devaient corriger et revoir afin d'être validé par l'enseignant.

2.3.1.2. Les brevets

Sur ce point, je me suis aussi inspirée du travail de Dimitri. Mon objectif ici était de rendre l'évaluation moins stressante et plus autonome pour les élèves.

Lorsqu'ils ont terminé les exercices d'entraînement d'une discipline du plan de travail et que j'ai tout validé (lorsqu'ils ont donc tout réussi), les élèves peuvent demander à passer leur brevet dans cette discipline. Ils peuvent ainsi passer leur brevet dès qu'ils se sentent prêts. Ils savent dès le départ que seules deux matières sont concernées par le brevet pour cette période : dans notre cas, la conjugaison et la géométrie. Ils doivent donc s'entraîner particulièrement dans ces disciplines afin de réussir leurs brevets. Sur le tableau, j'ai mis deux affiches : « je souhaite passer le brevet de conjugaison / géométrie », où les élèves s'inscrivent. Lorsqu'un certain nombre d'enfants sont prêts, ils passent le brevet sur un temps de plan de travail alors plus « discipliné » (lors duquel les élèves toujours en entraînement doivent ne plus parler et se déplacer au minimum). Ce qui est important dans cette démarche c'est le principe de faire un choix dans un cadre toujours organisé : l'élève sait qu'il doit

passer une évaluation mais il a le choix de définir « quand » (dans le cadre des deux semaines du plan de travail).

2.3.1.3. Les ateliers dirigés

Lors de cette période, j'ai aussi mis en place des ateliers dirigés qui se déroulent de cette façon :

Lors des temps de plan de travail, je propose deux ou trois ateliers dirigés en fonction des exercices proposés et des difficultés rencontrées dans les cahiers lors de la correction les jours précédents. Les horaires sont notés au tableau. Les élèves s'inscrivent en fonction de leurs difficultés. Ils ne peuvent pas être plus de 5 par atelier. Les ateliers durent en moyenne 15 minutes et sont répétés durant la semaine. On y travaille les notions utiles aux exercices du plan de travail.

2.4. Période 4 – du 20 février au 31 mars :

2.4.1. Plan de travail du 10 au 22 mars

En arrivant en période 4, je voulais faire deux plans de travail sur trois semaines, et je souhaitais qu'ils soient très allégés, mon but étant que tous les enfants, même ceux en franche difficulté, puissent remplir leur contrat. J'abandonnais les brevets et les ateliers dirigés, car même si l'idée me plaisait, la mise en œuvre d'un tel fonctionnement nécessite une organisation de classe parfaitement réfléchie et solide, et malgré ma volonté et l'enthousiasme de mes élèves, je n'avais pas les moyens de leur assurer un confort suffisant pour entrer dans des expérimentations si complexes.

L'organisation du plan de travail numéro 4 est la suivante : un parcours obligatoire allégé et un parcours optionnel plus complet afin de permettre aux élèves de véritablement choisir ce qui leur plaît tout en s'entraînant sur les points du programme travaillés avec Ivan lors des semaines précédentes.

2.4.1.1. Le permis de travail en autonomie

Les élèves ont désormais un PTA : un permis de travail en autonomie. Cette idée, encore une fois inspirée des travaux de Connac, permet de contrôler le comportement des élèves en plan de travail. Après trois avertissements, l'élève perd son PTA et ne peut plus travailler seul. Il est considéré comme nuisible pour les autres et doit, jusqu'au prochain plan de travail, remplir son contrat tout seul, avec comme seule aide disponible celle de l'enseignant.

2.4.1.2. Les fiches outils

Toujours empruntées à Connac, les fiches outils que je propose à mes élèves ont été disposées dans des pochettes « autonomie », où se trouvent aussi les exercices du plan de travail. Il existe une pochette par discipline. Les fiches outils regroupent (par exemple) les règles principales de grammaire déjà travaillées, les propriétés des différents polygones etc.

2.4.2. Plan de travail du 22 au 31 mars

Ce cinquième plan de travail est le dernier que j'ai mis en place dans ma classe avant la date de rendu de ce mémoire. C'est celui dont je suis la plus satisfaite car je pense y avoir ajouté le plus d'éléments permettant d'individualiser les apprentissages de mes élèves. C'est le seul pour lequel tous les contrats ont été remplis, même par les élèves les plus en difficulté.

Pour ce plan de travail, il n'y avait que peu d'exercices obligatoires : un exercice d'orthographe, un exercice sur l'aire et deux travaux individualisés. La différence majeure de ce plan réside dans le fait que ce qui est obligatoire devient individualisé, tandis qu'auparavant, le choix ne se faisait que dans le parcours optionnel.

2.4.2.1. Le parcours individualisé

Dans le parcours obligatoire, on trouve donc un premier travail individualisé : l'écriture d'un texte documentaire sur un sujet au choix de l'élève et le parcours individualisé proprement dit, dans lequel nous avons décidé, chaque élève (individuellement) et moi-même, lors du dernier bilan, de ce qu'il faudrait travailler en priorité. Certains élèves devaient retravailler des exercices du plan précédent, d'autres s'entraîner davantage sur des notions encore fragiles. D'autres encore doivent porter une attention particulière au soin de leur cahier. Ce parcours individualisé permet avant tout aux élèves de progresser sur des points encore difficiles pour eux. Il est obligatoire.

2.4.2.2. Les inscriptions personnalisées aux APC

Lors du bilan entre le plan 4 et le plan 5, j'ai aussi discuté avec chaque élève de son inscription en APC en fonction de ses difficultés. Ainsi sur les 10 jours qui me restaient avant la fin de la période 4, nous avons alterné deux APC mathématiques et un de français, afin de permettre aux élèves de travailler en petit groupe avec l'enseignant. Ce fonctionnement se rapproche de celui des ateliers dirigés, puisque les enfants s'y inscrivent eux-mêmes en fonction du constat qu'ils peuvent faire sur leur propre travail, sauf que les temps dédiés à cette aide supplémentaire sont désormais détachés des temps du plan de travail.

ANALYSE CRITIQUE DE L'EXPERIENCE : AVANTAGES ET INCONVENIENTS

1. Les avantages du plan de travail comme il a été mis en place dans ma classe

1.1. Respect de l'hétérogénéité du groupe classe

Comme il a été dit dans la première partie de ce mémoire, la question de l'hétérogénéité des classes n'est plus à débattre, c'est un fait tout à fait réel que rencontre chaque enseignant au fil de sa carrière.

Dans son livre *L'école mode d'emploi*, Philippe Meirieu incite l'enseignant à accueillir l'hétérogénéité des élèves d'une classe comme une ressource en faveur de l'apprentissage :

*« pourquoi ne pas prendre acte de la pluralité, non pas pour dissoudre l'institution dans une multiplicité de réseaux parallèles qui s'ignorerait, mais pour s'appuyer sur cette diversité, en faire l'outil essentiel d'une différenciation de la pédagogie qui ne renoncerait pas à faire acquérir, à tous, les codes intellectuels et sociaux grâce auxquels construire un nouveau consensus ? »*¹⁶.

Ce que Meirieu affirme ici résonne chez moi comme une conviction pédagogique. A un stade de pratique plus avancé, après quelques années d'expérience, je veux pouvoir me servir de l'hétérogénéité de mes élèves pour faire avancer ma classe, et pour atteindre des buts communs. Seulement l'hétérogénéité dont parle Meirieu n'est pas qu'une hétérogénéité face aux capacités scolaires. Il parle aussi d'une hétérogénéité culturelle, à l'image du monde contemporain, à l'origine de nos sociétés actuelles. Or, cette année, avec mes moyens et mes capacités, mes objectifs ont dû être réduits, et je n'ai pu imaginer travailler sur une hétérogénéité si large. Le plan de travail tel qui a été construit cette année n'a pu me servir qu'à travailler sur les différences scolaires entre les élèves. Il m'a permis de donner aux élèves la possibilité de terminer et de réussir un travail à leur rythme. Ainsi dans le même temps, mes élèves ne font pas tous la même chose, ils ne bénéficient pas tous de la même aide. Les élèves les plus en difficulté, grâce à cet outil, ont pu terminer et réussir des exercices dans un confort relatif, où ils n'avaient pas à se comparer avec les élèves plus rapides. Je considère aujourd'hui comme un succès de mon expérience le fait qu'au fur et à mesure, mes

¹⁶ Philippe Meirieu, *L'école mode d'emploi, des « méthodes actives » à la pédagogie différenciée*, p. 104

élèves ont appris à demander de l'aide quand ils en avaient besoin. Ils étaient demandeurs d'ateliers dirigés, ils souhaitaient s'inscrire aux APC, ils voulaient que je les guide car ils voulaient réussir. Et leur succès aux exercices est véritable, il est très rare qu'un élève ne réussisse pas ses exercices du plan de travail, car même les élèves en difficulté ont toujours le temps de retravailler quelque chose, grâce aux différentes ressources disponibles en classe : les tuteurs, les fiches outils, les livres documentaires, les ateliers en APC ou simplement l'enseignant.

Dans son ouvrage *Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires*, publié en 1976, le psychologue américain Benjamin Bloom reprend les idées développées par son confrère John Carroll dans *A model of school learning* en 1963 affirmant que les conditions favorables à un apprentissage commun pour tous est de donner le temps et l'aide nécessaire et adaptée à chaque élève¹⁷. Je considère que ceci est l'un des points forts de mon plan de travail. Il m'a permis, individuellement ou en petit groupe, d'apporter ce temps et cette aide nécessaire à la réussite de tous ; soit pour travailler des points du programme soit pour discuter avec l'élève de ses difficultés et des méthodes à mettre en place ensemble pour réussir (grâce au bilan notamment).

1.2. Sentiment de liberté et désir d'apprendre

Le plan de travail donne aux élèves un sentiment de liberté qui les motive. Alors que le cadre de leur travail est totalement dirigé par mon organisation, la part de liberté que laisse cet outil est tout à fait réelle aussi et ils en ont pleinement conscience : les enfants s'organisent selon leurs propres règles, ils choisissent leur propre organisation spatio-temporelle, décident de travailler en groupe ou seuls et bien sûr définissent leur contrat de travail. Les élèves ont été très réceptifs à cette liberté relative de travail. On peut parler, je pense, d'une motivation et d'un plaisir réels pour le travail, à tel point qu'ils ont beaucoup de mal à quitter la classe lorsque sonne la récréation, et que j'ai dû plusieurs fois leur expliquer que je ne pouvais pas les garder pendant les pauses. Les plans de travail tels que ceux proposés à mes élèves ne peuvent pas offrir autant de liberté que les « contrats » décrits par Carl Rogers dans son texte publié en 1969 *Liberté pour apprendre* mais j'ai cherché à me rapprocher de la définition qu'en fait l'auteur : « un dispositif ouvert qui donne à la fois une certaine sécurité et une réelle responsabilité dans une ambiance de liberté »¹⁸. Ces contrats, comme ceux expérimentés par

¹⁷ Benjamin S. Bloom, *Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires*, pp.15 et 16

¹⁸ Carl Ransom Rogers, *Liberté pour apprendre*, p.191

l'institutrice Barbara J. Shiel et dont parle Rodgers au début de son ouvrage, sont construits par l'élève : l'institutrice distribue une liste des programmes officiels accompagnée de suggestions pour travailler chaque point de ces programmes. L'élève construit, à partir de cette liste, un contrat composé de plans quotidiens avec les points du programme qu'il souhaite étudier et les exercices qu'il veut réaliser à partir de ces points¹⁹.

1.3. Développer la coopération et « promouvoir l'altruisme »

Le fait de laisser les enfants libres de travailler selon leur propre organisation encourage aussi beaucoup la coopération. Les enfants peuvent décider de travailler en groupe, de demander de l'aide à l'enseignant ou d'aller voir un tuteur. Le tutorat augmente ce que Sylvain Connac appelle « le temps d'exposition aux apprentissages »²⁰. Le fait d'aider un autre élève ou de se faire aider permet aux enfants de ne plus « subir » l'apprentissage mais d'en être l'acteur. Ils sont alors constamment en activité, et cette activité, mêlée au sentiment de liberté, entraîne un élément très important pour la réussite du travail : le plaisir, qui, comme Sylvain Connac l'indique, encourage les élèves à ne pas « dégrader » leur activité scolaire²¹. Enfin, toujours pour citer Connac, le fait d'autoriser les élèves à coopérer permet de valoriser leur travail et de « promouvoir l'altruisme »²². En laissant les élèves partager leurs connaissances et s'entraider grâce à la coopération, on développe chez eux une prise de conscience : ce que je sais est d'autant plus important quand je peux le partager et l'offrir aux autres.

1.4. Eviter la solitude face aux problèmes et éviter la stigmatisation

Cette coopération mise en place permet aussi aux élèves de ne pas être seuls face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Comme dit Connac, les élèves « ne sont plus condamnés à bloquer et à se rendre compte de leur impuissance face à cet obstacle qu'ils rencontrent »²³. De plus, un élève en difficulté qui prend le temps de voir l'enseignant individuellement pendant les temps de plan de travail peut alors développer une compétence particulière dans une discipline où il avait, au départ, des difficultés. Ainsi, ayant bénéficié d'un cours

¹⁹ Carl Ransom Rogers, *Liberté pour apprendre*, p.38

²⁰ Vidéo Réseau Canopé, *La coopération : un levier pour améliorer le climat scolaire* 1'16''

²¹ *Idem* 1'40''

²² *Idem* 1'48

²³ *Idem* 0'40''

particulier de parfois presque 30 minutes, l'élève en difficulté devient celui qui a parfaitement compris la méthode et qui peut l'enseigner aux autres. Il peut alors devenir tuteur, ce qui, pour un élève de CM1 ayant rencontré des difficultés majeures depuis le début de sa scolarité, lui procure un sentiment de fierté. Je peux illustrer ce propos en donnant deux exemples. Tout d'abord celui d'Alexandre, qui n'avait pas du tout compris comment placer un nombre du type « $4 + \frac{1}{4}$ » sur une demi droite graduée lors de la séance de découverte en classe mais qui, après avoir passé 15 minutes avec moi en cours individuel, a su comprendre et par la suite enseigner ce nouveau savoir en étant tuteur. Ensuite, celui de Dinis, un élève d'origine portugaise ayant de grosses difficultés en français et qui a présenté devant la classe, en l'espace de quelques jours, trois poésies qu'il avait lui-même choisies. Il avait eu l'opportunité de les travailler en tête-à-tête avec moi et avec une élève tutrice. Au moment des récitations, notre classe a été très réceptive. Les élèves ne l'ont pas seulement applaudi, ils lui ont aussi adressé leurs félicitations lors du conseil suivant. Ces moments sont pour moi des petites victoires, car Alexandre, sûr d'être « nul en maths », et Dinis, mal à l'aise avec la langue française, ont pris plaisir à travailler ce qu'ils pensaient ne pas aimer, et se sont éloignés de l'étiquette du mauvais élève qui parfois colle à la peau de certains enfants et construit, j'en suis sûre, certains dommages psychologiques.

1.5. Créer une relation pédagogique

Enfin, l'un des avantages de mon plan de travail est qu'il m'a permis de créer une relation particulière entre tous les membres de la classe. Entre les élèves, entre eux et Ivan ou entre eux et moi. Grâce à la coopération mise en place par le plan de travail et par le conseil de classe, nous avons développé un climat singulier et bienveillant. Nous sommes solidaires les uns des autres, nous savons nous remercier et nous féliciter, nous écouter lors des conflits. Bien sûr, notre classe n'est pas exemplaire, certains problèmes persistent, mais je trouve l'ambiance générale très positive. Ce qui me semble être le plus important, c'est que les élèves osent parfaitement affirmer leur difficulté, et n'ont pas peur d'être différents. Ils cherchent à progresser et n'hésitent pas pour cela à assumer leurs erreurs et leurs incompréhensions afin de bénéficier d'une aide essentielle à leur réussite. Je pense avoir avec mes élèves une relation pédagogique privilégiée, que je dois au plan de travail. Ils n'ont pas de crainte envers moi, ils travaillent sérieusement, en me voyant comme une personne ressource disponible à leur apprentissage.

2. Les difficultés liées à la mise en place du plan de travail

2.1. Organisation

2.1.1. Règles et outils

Autoriser les élèves à s'entraider, à parler, à se lever, à aller chercher eux-mêmes les outils dont ils ont besoin entraîne forcément une forme d'« effervescence » (mot employé par Dimitri pendant l'une de ses observations), transformant la salle de classe en une sorte de ruche active, où chacun est libre de travailler comme il aime. La liberté et la coopération entraînent un manque de discipline, du bruit, de l'agitation, une dégradation de l'atmosphère studieuse qui règne d'habitude dans une salle de classe. Afin de s'assurer que les élèves travaillent lors de ces temps d'autonomie, il est donc nécessaire de construire un cadre de travail très strict. C'est pour cette raison que j'ai dû proposer à mes élèves une multitude d'outils (cf. partie 2 de ce mémoire).

D'un point de vue extérieur, on pourrait penser que les outils mis en place dans notre classe sont si nombreux qu'ils en deviennent inefficaces, voir absurdes. Pourtant, progressivement, ils sont devenus absolument nécessaires à l'encadrement des temps de travail en autonomie. Pour que ces temps de travail soient efficaces, pour que cette effervescence soit au profit du progrès scolaire, il est primordial que notre organisation interne soit très structurée.

Pour être tout à fait honnête, j'ai parfois mis beaucoup de temps à trouver une organisation fonctionnelle. Les outils se sont mis en place progressivement, et je sais désormais lesquels sont nécessaires et lesquels sont superflus (dans ce contexte). Mes élèves m'ont toujours suivi dans mes expérimentations et je les remercie, car je me suis perdue parfois dans des expériences inutiles. Il n'a pas toujours été facile de définir l'utilité de chaque outil. Les plus importants sont les suivants :

- le bilan pour assurer une individualisation maximale pour le plan de travail suivant ;
- les fiches outils (ainsi bien sûr que les dictionnaires, les encyclopédies, les BLED en étude de la langue) pour permettre aux élèves de chercher et de trouver de l'aide autrement qu'en faisant appel à l'enseignant ou à un tuteur ;
- ayant la même utilité : la bibliothèque éphémère (dont je n'ai pas encore parlé car elle ne concerne pas uniquement le plan de travail mais l'organisation globale de la classe), qui est présente dans notre classe

depuis le début de l'année, et qui regroupe des livres qui traitent des sujets que l'on travaille sur le moment, apportés de la bibliothèque par les enfants et par les enseignants ;

- le permis de travail en autonomie et le code du son pour assurer la discipline et le sérieux des élèves pendant les temps de travail ;
- le plan en fond de classe pour assurer un suivi permanent de ce que tous les élèves font sur leur plan personnel.

Cette accumulation d'outils transforme notre classe en une sorte de société avec ses propres règles (d'autant plus depuis que nous faisons des conseils chaque semaine) qui sont parfois difficiles à expliquer dans des contextes extérieurs.

Je pense notamment à un épisode, qui est intervenu lors de la récréation et qui me semble illustrer ce propos. L'un de mes élèves (Louai), très populaire auprès des autres et réputé pour avoir un comportement difficile, colérique, agressif, se révèle être un tuteur exemplaire dès qu'il peut endosser le rôle du bon élève, développant des capacités de partage et de bienveillance exceptionnelles, à l'opposé de sa réputation. Ayant observé ce phénomène, je l'ai nommé une semaine tuteur responsable de Yanis (mon élève dyspraxique) pour la tenue des cahiers (cette responsabilité improvisée intervient aussi dans des temps autres que ceux du plan de travail). Il s'est donc assis à côté de lui pendant une semaine et a parfaitement réalisé ce que j'attendais de lui. Quelques semaines plus tard, Yanis, qui est très souvent embêté pendant la récréation par des élèves d'autres classes, s'est retrouvé agressé violemment par un élève de CM2. Louai s'est alors précipité sur le CM2, plus grand et fort que lui, pour le rouer de coups. Il a été blessé et mordu, et ils se sont trouvés tous les deux chez la directrice, ont été punis, et les parents ont été contactés. Cette scène a créé une vraie confusion dans l'esprit de Louai. Il m'a dit qu'il avait pensé faire le bien en protégeant Yanis, et qu'il ne comprenait pas qu'on puisse le lui reprocher. Par cet exemple, je veux montrer les limites de la coopération. En fonctionnant ainsi dans notre classe, nous créons un climat certes solidaire et bienveillant mais exclusif, et lorsque l'on est confronté à d'autres élèves, certains comportements peuvent être assez paradoxaux. Les bienfaits de la coopération peuvent troubler l'ordre général d'une école. En effet, je ne suis pas parvenue à faire comprendre à mes élèves que ce sur quoi nous travaillons en classe peut et doit s'appliquer à l'extérieur.

2.1.2 Organisation du travail de l'enseignant

Le plan de travail demande à l'enseignant de fournir beaucoup d'efforts. Pour chaque plan, il faut prévoir des exercices liés aux séquences précédentes, qui ont parfois été menées par Ivan. Il faut choisir ou concevoir des exercices proches de ceux déjà faits en classe afin de ne pas perturber les élèves, mais aussi des exercices, projets, poèmes, problèmes de maths supplémentaires pour proposer un parcours optionnel varié. Ce travail fait, la charge de travail quotidienne est allégée, puisque tous les exercices sont déjà prévus pour la semaine à venir. Ensuite, afin de d'assurer de l'évolution du travail des élèves, il est important de vérifier, idéalement chaque jour, leur avancée sur le plan. Pour cela, il faut pouvoir prendre le temps de corriger à chaque fin de journée les exercices réalisés par les élèves, en sachant qu'une correction « automatique » est difficilement envisageable (les élèves réalisant dans une même journée des exercices différents).

2.1.3 Evaluation

En période 3, mon plan de travail a été particulièrement laborieux, et ce parce que j'ai voulu intégrer l'évaluation de mes élèves dans le projet. Or, ayant déjà investi beaucoup de travail et d'énergie dans l'organisation du plan, je n'ai pas réussi à mener à bien le projet des « brevets ». Une majorité des élèves ont eu du mal à définir à quel moment ils étaient prêts pour passer le brevet et j'ai donc fini par imposer des « temps de brevet », où des groupes d'élèves passaient en même temps l'un ou l'autre des brevets imposés. J'aurais aimé un fonctionnement où les élèves ont vraiment le temps de s'entraîner et décident d'eux-mêmes lorsqu'ils sont prêts à passer l'évaluation, mais je me suis aperçue que sur les courtes périodes que nous avons avec eux, il est impossible de procéder de cette manière. Pour faire ceci, il faudrait pouvoir travailler sur une période entière, définir les objectifs et les attentes en début de période et demander aux élèves de passer le brevet n'importe quand dans la période lorsqu'ils s'en sentent prêts (je crois d'ailleurs que Dimitri fonctionne comme cela). Il est très difficile de procéder ainsi sur deux ou trois semaines. Je suis finalement revenue à une organisation plus traditionnelle des évaluations (sur des temps prévus en amont et toute la classe en même temps).

2.2 Frustration autour des échecs

Depuis que je m'intéresse à l'éducation (et je ne peux pas définir de date, car c'est déjà trop lointain) je suis absolument convaincue de l'efficacité des pédagogies coopératives (sous leurs noms multiples). C'est grâce à cette conviction que j'ai menée mon expérience jusqu'au

bout, persuadée de dépenser beaucoup d'énergie pour un projet efficace. C'est aussi à cause de cette conviction que les échecs de mon expérience ont été vécus parfois comme une frustration, car je ne parvenais pas toujours à prendre assez de recul pour analyser mes erreurs. Je vais ici parler de certains épisodes frustrants, allant à l'encontre de ma grande motivation.

2.2.1 Réticence des élèves

Lors du premier plan de travail, deux élèves n'ont pas totalement adhéré au plan de travail. Alexandre, dont j'ai déjà parlé, et Apolline. Tout au long de l'année, Alexandre s'est montré assez réticent, ce qui continue de me perturber. Lorsque je lui demande ce que l'on peut faire pour améliorer, il me dit simplement qu'il préfère lorsqu'on fait la classe normalement, avec des exercices après les leçons, dans le calme, et sans l'agitation du plan de travail. Il me fait les mêmes remarques à propos du travail en groupe (pendant les séances ordinaires) et le plan de classe en îlot qu'il n'affectionne pas. Il souhaiterait être seul à sa place et travailler de manière studieuse et disciplinée. A travers cette confiance (un peu aveugle peut-être) pour les pédagogies coopératives, je vois sa réticence comme un problème humain très simple : nous n'aimons pas les mêmes choses, nous n'avons pas la même manière de travailler. Cette réponse facile m'empêche de trop réfléchir au problème « Alexandre ». Ce n'est pourtant absolument pas la bonne réponse, puisqu'elle est opposée au travail que nous faisons : respecter la singularité de chacun et individualiser, rendre le travail agréable et source de plaisir pour tous. Je n'ai pas encore trouvé de solution pour satisfaire Alexandre, il n'en a pas trouvé non plus. Je pense aujourd'hui que s'il montre toujours des signes de réticences, il faudrait que lui et moi en parlions en conseil afin d'avoir l'avis des autres élèves.

Apolline est un cas différent. C'est une nouvelle élève, qui est arrivée en septembre. Elle s'est montrée complètement indifférente au premier plan de travail. A mon avis, elle a usé de ces temps de liberté pour se rapprocher des autres élèves. Elle a échoué complètement à son premier plan de travail : elle m'a rendu copie blanche. J'avais volontairement décidé de ne pas intervenir en cours de plan de travail, car comme elle est très bonne élève, j'attendais de voir si elle avait décidé de tout faire d'un coup et au dernier moment, et si elle en était capable. Nous n'avons pas encore de bilan prévu à ce moment là, mais je décidais exceptionnellement d'en faire un avec elle. Je lui ai expliqué le principe et l'intérêt du plan de travail. Elle a depuis été l'une des élèves les plus impliquées dans le projet.

2.2.2 Fatigue des élèves

Certains élèves ont montré quelques signes de fatigue en cours d'année. Lors de la dernière période une élève particulièrement (Anaïs) avait expliqué à Ivan qu'elle ne voulait plus de plan de travail, car cela devenait une organisation trop complexe et qu'elle était fatiguée. Cette critique concernait mon plan de travail de la période 3 et le plan de travail d'Ivan de la période 4. En effet, ces deux plans n'ont pas fonctionné car le parcours obligatoire était beaucoup trop long et les brevets trop complexes. Les élèves, soucieux de bien faire, ont été fragilisés par le poids du travail trop lourd. Ils n'ont pas pu prendre de plaisir à travailler parce qu'ils n'ont pas réellement pu choisir d'exercices optionnels et qu'ils ont été constamment pressés par le temps. J'ai fait une erreur dans le plan de travail de la période 3, et j'en ai fait une autre en ayant oublié de dire à Ivan d'alléger le parcours obligatoire pour le plan suivant. Les élèves ont exprimé leur fatigue, disant même à Ivan, lors d'un conseil, que ce dernier plan de travail avait été « une torture » (Anaïs). Leur critique, bien qu'un peu vexante au regard de ma motivation, m'a encouragée à construire des plans de travail mieux adaptés à notre classe.

2.2.3 Réussite relative des élèves

Un autre point frustrant de cette expérience est la réussite relative de chaque élève aux exercices du plan de travail. L'un des buts du plan est de permettre à chacun de remplir son contrat. Or certains élèves ont eu quelques difficultés à y parvenir. Je citerai ici les exemples les plus marquants de Moussa et Thibaud, deux élèves ayant des profils assez particuliers et qui ont eu des difficultés à s'adapter à cette nouvelle organisation.

Thibaud est un élève qui a sauté deux classes et qui devrait donc être en CE1. Il a mis un peu de temps, de manière générale, à s'adapter au rythme assez soutenu d'une classe de CM1 ce qui est absolument normal. Il n'est pas en retard dans les apprentissages, mais il met plus de temps que tous les autres élèves à s'adapter à mes expériences et mes changements dans l'organisation du plan de travail. C'est souvent un peu difficile pour lui de comprendre les enjeux des nouveaux outils ou de s'organiser afin d'être efficace. Je suis certaine que l'on peut tout à fait faire travailler des élèves de CE1 avec des plans de travail, mais je pense que la consigne et le format des plans en cycle 2 doivent être différents. Du coup, Thibaud a toujours accueilli le plan de travail avec beaucoup de légèreté. Il n'a pas souvent rempli son contrat car il était toujours trop gourmand (il aime beaucoup écrire et choisissait toujours toutes les activités d'écriture) et mal organisé (passant beaucoup de temps sur un exercice,

restant bloquer en attendant de l'aide au lieu d'avancer etc.). Sincèrement, je ne pense pas que les plans de travail proposés soient adaptés à cet élève.

Moussa est un élève qui a de grandes difficultés de concentration. Il ne travaille que lorsqu'il est dans des circonstances favorables qui dépendent principalement de son intérêt pour la tâche. Il est aussi important de souligner qu'il connaît des difficultés sociales importantes qui ne lui permettent pas toujours de « faire de la place » dans son esprit. Moussa est très lent, mais lorsque je l'aide et le soutiens, il réussit très bien ce qui est demandé. Ne pouvant cependant pas toujours me rendre disponible pour lui, je m'aperçois souvent trop tard qu'il n'avance pas assez rapidement car il pense à autre chose, et l'effervescence de la classe autour de lui ne l'aide probablement pas à se concentrer. Je n'ai trouvé comme solution que de le faire asseoir près de moi pendant toute la durée du temps dédié au plan de travail, ce qui n'est pas une solution qui me convient, puisqu'elle est opposée à l'idée de développer l'autonomie des élèves.

CONCLUSION

Le plan de travail, ainsi que le conseil de coopération qu'Ivan a instauré dans notre classe, ont été des expériences très intéressantes, qui ont renforcé ma conviction et mon intérêt pour les pédagogies coopératives. Malgré certaines difficultés et de nombreuses améliorations à apporter à nos expériences, je suis satisfaite du travail qui a été mené cette année, et je souhaite pouvoir continuer à travailler dans cette direction dans les années à venir. Mes objectifs me semblent avoir été majoritairement atteints. Le climat de la classe est agréable et bienveillant, les élèves s'entraident avec plaisir et communiquent facilement. Ils ont progressé en autonomie et prennent désormais facilement des décisions seuls (choix du contrat, déplacements libres, choix des outils, choix des modalités de travail). Ils n'ont pas honte de demander de l'aide et ne se sentent pas stigmatisés quand ils ne réussissent pas car ils ont compris l'intérêt d'une relation pédagogique où l'enseignant cherche à faciliter leur réussite comme ils ont compris qu'ils apprennent mieux en s'aidant et à plusieurs. Je pense aussi que mes élèves ont progressé scolairement, dans les apprentissages disciplinaires, grâce à leur investissement. Le plan de travail leur donne envie de travailler sur des notions scolaires qu'ils n'auraient pas trouvées forcément attrayantes dans un autre contexte.

Bien sûr, cette analyse n'est pas objective. Elle est le résultat d'un travail dont j'étais convaincue par avance de l'intérêt. Cependant, mes observations vont dans le sens de ce que d'autres enseignants pratiquant ses pédagogies ont pu observer. Je sors de cette année de stage plus convaincue encore.

Enseigner avec les pédagogies coopératives n'est pas nouveau. Il me semble que le principe de ces pédagogies n'est pas de fonctionner différemment du système national (dans le cadre d'écoles privées par exemple), mais plutôt d'adapter des façons de travailler autres dans nos écoles de la République. Sous ses nombreux noms, ce type de pédagogie séduit des enseignants, des chercheurs, parfois même des écoles entières. C'est le cas de l'école Vitruve par exemple, dans le 20^e arrondissement, dont je vais rencontrer l'équipe au mois de juin afin de comprendre le fonctionnement (malheureusement je n'ai pas pu les rencontrer avant la date de rendu du mémoire). Je ne pense pas cependant qu'il faille instaurer ces pédagogies dans toutes les écoles de France. Je pense au contraire qu'une force de notre système éducatif nous vient de la liberté relative de l'enseignant (cette même liberté contrainte que celle que j'essaye de donner à mes élèves), qui permet à chacun d'entre nous de travailler selon ses propres

convictions pédagogiques, en se faisant plaisir avant tout. C'est la raison principale qui me pousse à dire que cette année a été très bénéfique pour moi. J'ai pu profiter au maximum de cette expérience et je pense que mes élèves, Ivan et moi-même avons pris beaucoup de plaisir à expérimenter et à travailler ensemble.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie se compose des livres cités dans ce mémoire et de ceux qui m'ont amenée (lors de mes années en Sciences de l'éducation et lors de cette année de stage) à réfléchir autrement à l'école et à la pédagogie. Ces livres m'ont tous servi, ou inspirée pour mon étude et ma pratique du plan de travail.

Louise Bate-Ames et al. *Pour ou contre Summerhill : un dossier*, Paris, Payot (petite bibliothèque), 1973 (première édition en anglais : 1970).

Benjamin S. Bloom, *Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires*, Bruxelles, Labor, 1979 (première édition en anglais : 1976).

Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Les éditions de Minuit, 1964.

Sylvain Connac, *Apprendre avec les pédagogies coopératives, démarches et outils pour l'école*, Paris, ESF éditeur, 2009 (6^e édition 2016)

Sylvain Connac, *La personnalisation des apprentissages, agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège*, Paris, ESF éditeur, 2012

Raymond Fonvieille, *Naissance de la pédagogie autogestionnaire*, Paris, Anthropos, 1998.

Célestin Freinet, *L'école moderne française, guide pratique pour l'organisation matérielle technique et pédagogique de l'école populaire*, Vienne, Rossignol, 1957 (cinquième édition).

Célestin Freinet, *Plus de manuels scolaires ! Plus de leçons !* Dossier pédagogique de l'Ecole Moderne n°7, supplément au numéro 6 du 15 novembre 1964
(téléchargé en pdf sur le site de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne à l'adresse suivante : <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/15562> en décembre 2016).

Philippe Meirieu, *L'école mode d'emploi, des « méthodes actives » à la pédagogie différenciée*, Paris, ESF éditeur, 1985.

Alexander S. Neill, *Libres enfants de Summerhill*, Paris, Maspero, 1971 première édition en anglais : 1960).

Carl Ransom Rogers, *Les groupes de rencontre, animation et conduite de groupes*, Paris, Dunod-InterEdition, 2006 (original en anglais 1970, première édition française en 1973).

Carl Ransom Rogers, *Liberté pour apprendre*, Paris, Dunod, 2013 (première édition en anglais : 1969, en français 1972).

Autres ressources :

Vidéo :

Sylvain Connac, *La coopération : un levier pour améliorer le climat scolaire*, vidéo publiée en 2015 sur le réseau Canopé (visionnée en décembre 2016 pour la première fois) :

<https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/axeId/cooperation/ressourceId/la-cooperation-a-lecole-les-leviers-pour-ameliorer-le-climat-scolaire.html>

Christophe Nick et Patricia Bodet, *Ecoles en France*, France 2, 2006, visionnée sur la plateforme Vodeo en juin 2016 (plateforme qui ne fonctionne plus aujourd'hui).

Sites :

Site de Philippe Meirieu : <https://www.meirieu.com>

Site de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/pid29462/la-refondation-de-l-ecole-de-la-republique.html>

Cours :

Florence Eloy *Introduction à la sociologie de l'école*, ensemble des séquences de cours à l'Université Paris 8, 2014/2015

Annexe 1

Plan de travail n°1

Prénom :	PLAN DE TRAVAIL CMLA	Du 01/12 au 07/12
----------	----------------------	-------------------

Listes des activités :	Parcours obligatoire :	Parcours optionnel :	Je me valide :	Ma maîtresse ou mon maître me valide :
Ecriture	Copie de la poésie (pochette écriture)	Ecriture libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lecture	Lire une version du Petit Chaperon Rouge (bibliothèque éphémère)	Lire d'autres versions du conte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orthographe	Ex 7 p.185 (Mandarine)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grammaire	Ex 1 p.167 (Mandarine)	Ex 3 p.167 (Mandarine)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conjugaison			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Calcul	Ex 4 p.20 (Cap Maths)	Ex 5 p.18 (Cap Maths)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Géométrie			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grandeurs et mesures			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Problème		Ex 6 p.20 (Cap Maths)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Géographie	Je colorie et termine mon planisphère (pochette géographie)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anglais		Wordsearch sur les mois de l'année (pochette anglais)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Comportement :

Nombre de points rouges le 01/12	Nombre de points verts le 01/12	Nombre de points rouges le 07/12	Nombre de points verts le 07/12
----------------------------------	---------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Bilan de fin de semaine (le 7 décembre) et signatures :

Mon avis sur mon travail : ☹ ☹ ☹	L'avis de ma maîtresse ou de mon maître : ☹ ☹ ☹	L'avis de mes parents : ☹ ☹ ☹
-------------------------------------	--	----------------------------------

J'ai rempli mon contrat

Je n'ai pas réussi à remplir mon contrat

J'ai dépassé mon contrat

Annexe 2

Le mode d'emploi

LE PLAN DE TRAVAIL

MODE D'EMPLOI

Au début de la semaine :

Je **surligne** les activités que je veux faire pendant la semaine. Ces activités constituent **mon contrat**.

Attention, je suis obligé(e) de surligner tout le parcours obligatoire !
Dans le parcours optionnel, je peux choisir autant d'exercice(s) que je veux. Je dois penser à mes priorités : ce qui est le plus important pour moi, mais je dois aussi me souvenir que je n'ai qu'une semaine pour terminer mon contrat !

Pendant la semaine :

Quand le maître ou la maîtresse me dit que nous sommes en temps d'autonomie, ou quand j'ai terminé mon travail avant les autres et après m'être bien relu(e), je peux faire les exercices que j'ai choisis sur mon plan de travail.

Je peux les faire dans l'ordre que je veux, et au rythme que je veux.

Lors des temps d'autonomie, il est important de respecter les règles suivantes :

- J'ai le droit d'utiliser les ressources de la classe autant que je le souhaite : livres, dictionnaires, affichages, cahiers de leçons. J'ai donc le droit de me déplacer librement pour aller chercher ce matériel.
- J'ai le droit de demander de l'aide à la maîtresse ou au maître. Si elle (ou il) est occupé(e), je peux utiliser mon passeport.
- Si je suis bloqué(e) et qu'on ne peut pas me donner d'aide sur le moment, j'ai le droit de passer à un autre exercice.

Mais :

- Je dois toujours travailler dans le calme, afin de ne pas déranger le groupe qui travaille. Le code du son, sur les temps d'autonomie, est le code **vert**.
- Je dois respecter le contrat que j'ai mis en place au départ (je peux travailler à la maison ou pendant l'étude).

Tous les exercices (sauf ceux dans les pochettes), doivent être fait dans le cahier du jour. A chaque fois que j'ai terminé un exercice, je le valide sur mon plan.

En fin de semaine :

J'évalue mon travail. Je note les points perdus et gagnés en comportement, je donne mon avis sur mon travail, je signe le plan et je vérifie si j'ai bien rempli mon contrat.

La maîtresse ou le maître donne aussi son avis sur mon travail.

Enfin, je dois présenter mon plan à mes parents afin qu'ils donnent un avis sur mon travail et mon comportement, et qu'ils le signent.

Annexe 3

Plan de travail n°2

Prénom :	PLAN DE TRAVAIL CMLA	Du 08/12 au 14/12
----------	----------------------	-------------------

Listes des activités :	Parcours obligatoire :	Parcours optionnel :	Je me valide :	Ma maîtresse ou mon maître me valide :
Langue orale	Apprendre la poésie et pouvoir la réciter en respectant la grille d'évaluation de la poésie (pour revoir la grille : pochette langue orale)	Travailler la lecture à voix haute d'un texte que j'ai écrit pour le lire devant la classe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compréhension de textes	Illustrer ma poésie (à faire seulement après l'étude de la poésie en classe).	Répondre au questionnaire sur le Petit Chaperon Vert (pochette autonomie : lecture).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ecriture	Ma version du Petit Chaperon rouge – sur feuille.	Ma version du Petit Chaperon rouge – recopiée sur ordinateur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conjugaison	Ex. 2 p. 203 (Mandarine)	Ex. 7 p. 203 (Mandarine) Ex. 9 p.203 (Mandarine)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Calcul	La multiplication posée, Parcours 1 (pochette autonomie calcul)	Parcours 2 Parcours 3 Parcours 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Problème	Les collectionneurs, question 1 p.167 (cap maths).	Les collectionneurs question 2 p. 167 Les collectionneurs questions 3 et 4 p.167.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Comportement :

Nombre de points rouges le 08/12	Nombre de points verts le 14/12	Nombre de points rouges le 08/12	Nombre de points verts le 14/12
----------------------------------	---------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Bilan de fin de semaine (le 7 décembre) et signatures :

Mon avis sur mon travail : ☺ ☹ ☹	L'avis de ma maîtresse ou de mon maître : ☺ ☹ ☹	L'avis de mes parents : ☺ ☹ ☹
-------------------------------------	--	----------------------------------

J'ai rempli mon contrat

Je n'ai pas réussi à remplir mon contrat

J'ai dépassé mon contrat

Annexe 4

Plan de travail n°3

Prénom :	PLAN DE TRAVAIL CMLA	Du 23/01 au 01/02
----------	----------------------	-------------------

Listes des activités :	Parcours obligatoire :	Parcours optionnel :	Je me valide :	Ma maîtresse ou mon maître me valide :
Langue orale <i>pochette langue orale</i>	Apprendre la poésie et pouvoir la réciter en respectant la grille d'évaluation de la poésie.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compréhension de textes <i>cahier de poésie</i>	Illustrer la poésie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lexique <i>cahier du jour</i>	Chercher dans le dictionnaire les mots de la poésie que je ne comprends et en copier les définitions			
Ecriture <i>cahier de poésie</i> <i>cahier d'essais de français.</i>	Copier la poésie Terminer mon texte sur les émotions -	Texte libre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conjugaison <i>cahier du jour</i>	Exercice d'entraînement 1 - le présent Exercices d'entraînement 1 - l'imparfait Exercices d'entraînement 1 - le futur Brevet : présent et imparfait.	Exercice d'entraînement 2 - le présent Exercice d'entraînement 2 - l'imparfait Exercice d'entraînement 2 - le futur Exercice d'entraînement 3 - le futur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Brevet: Date :
Orthographe <i>cahier du jour</i>	Exercice d'entraînement 1 : l'accord dans le GN	Exercice d'entraînement 2 : l'accord dans le GN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Calcul <i>cahier du jour</i>	Addition, multiplication et soustraction - parcours 1	Addition, multiplication et soustraction - parcours 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Géométrie <i>cahier du jour</i>	Exercice d'entraînement 1 : Décrire une figure géométrique	Exercice d'entraînement 2 : Décrire une figure géométrique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Exercice d'entraînement 1 : Construire une figure géométrique	Exercice d'entraînement 2 : Construire une figure géométrique		
	Brevet : décrire et construire une figure géométrique.			Brevet: Date :
Grandeurs et mesures <i>cahier du jour</i>	Exercice d'entraînement 1 : Mesurer et calculer le périmètre d'une figure.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Comportement :

Nombre de points rouges le 23/01	Nombre de points verts le 01/02	Nombre de points rouges le 23/01	Nombre de points verts le 01/02
----------------------------------	---------------------------------	----------------------------------	---------------------------------

Bilans et signatures :

Mon avis sur mon travail : ☹ ☹ ☹	L'avis de ma maîtresse ou de mon maître : ☹ ☹ ☹	L'avis de mes parents : ☹ ☹ ☹
---	--	--------------------------------------

J'ai rempli mon contrat

Je n'ai pas réussi à remplir mon contrat

J'ai dépassé mon contrat

Annexe 5

Plan en fond de classe – plan de travail n°3

On peut voir sur ce plan la difficulté rencontrée par les élèves en raison du nombre trop important d'exercices obligatoires. D'ailleurs, je n'ai pas intégré le parcours optionnel sur ce plan en fond de classe. On y voit aussi les brevets.

PLAN DE TRAVAIL DU 23 JANVIER AU 1 ^{ER} FEVRIER 2017 CM1 A	Parcours obligatoire	POESIE			ECRITURE Texte sur les émotions	CONJ.				ORTHO. Accord dans le ON	CALCUL Addition, multiplicat ion et soustrac tion n = parcours 1	GEOMETRIE Décrire l'opération	MESURE Brevet Mesurer et calculer le périmètre d'une figure
		apprendre à lire	illustrer	copier		Présent 1	Imparfait	Futur 1	Brevet				
Maïa													
Dinis													
Polène													
Sarah													
Moussa													
Laurène													
Valentin													
Louai													
Ella													
Yann-Aël													
Apolline													
Thibaud													
Salma													
Isaac													
Anne-Constance													
Anaïs													
Alexandre													
Clément													
Armel													
Ristan													
Luc													
Victor													
Denis													

Annexe 6

Plan de travail n°4

Prénom :		PLAN DE TRAVAIL CMLA	Du 10/03 au 22/03	
Listes des activités :	Parcours obligatoire :	Parcours optionnel :	Je me valide :	Maitre(sse) :
Grammaire	Collection de mots.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orthographe	Exercice : l'accord en genre et en nombre. <i>Cléo copie p.126.</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conjugaison		Réécrire un texte au futur : Mandarine, exercice 7 p.201.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Langue orale		Je m'entraîne à lire un poème au choix pour la présenter à la classe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grandeurs et mesures	L'aire : problème <i>Pdf problèmes pour chercher p.38 ex 4</i>	Problème : <i>Des outils pour les maths p. 139 problème 5</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombres et calcul	Les fractions : entraînement <i>A portée de maths Exercice 3 p.24.</i>	<i>Exercice 7 p.25 à portée de maths</i> <i>Défi maths p. 33 des outils pour les maths (difficulté ***)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Géométrie		Je fais des exercices sur la symétrie axiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Géographie		Lire une carte : la répartition de la population en France.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maths	Je choisis des problèmes en plus dans la boîte (note les numéros des problèmes) : <i>Ex 13 p.39 (pdf problèmes)</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Français	Je choisis d'écrire un texte libre (note son titre) :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Annexe 7

Plan en fond de classe – plan de travail n°4

Le plan est ici largement allégé. On y voit le permis de travail en autonomie.

PLAN DE TRAVAIL DU 10 AU 22 MARS CM1 A	FRANCAIS			MATHS				GEO		Je choisis des problèmes de maths en plus (noter le numéro)	Je choisis d'écrire un texte libre (noter son titre). Si je veux le lire devant la classe, noter une date (attention pas plus de deux personnes par jour).	Je choisis de lire un poème devant la classe (noter la date, pas plus de deux par jour).	Permis de travail en autonomie
	Grammaire	Orthographe	Conjugaison	Grandeurs et mesures	Grandeurs et mesures optionnel	Nombres et calculs	Nombres et calculs DS/1 maths	Géométrie	Lire une carte				
Maïa	+	+		+		+					21/03 +	21/03 +	•
Dinis	+	+		+		+							•
Polène	+	+		+		+			problème 4 +			16/03 +	•
Sarah	+	+	+	+	+	+						24/03/17	
Moussa	+	+		+		+							
Laurène	+	+		+		+						15/03	
Valentin	+	+		+		+							
Louai	+	+		+		+							
Ella	+	+		+	+	+						17/03 +	•
Yann-Aël	+	+		+		+			à compléter				•
Apolline	+	+		+		+						20/03	
Thibaud	+	+		+		+							
Salma	+	+		+		+						+20/03	
Isaac	+	+		+		+							•
Anne-Constance	+	+		+		+							•
Anaïs	+	+		+		+						20/03 -	
Alexandre	+	+		+		+							•
Clément	+	+		+		+							
Armel	+	+		+		+							
Tristan	+	+		+		+				+		22/03	•
Loïc	+	+		+		+							
Victor	+	+		+		+							
Yanis	+	+		+		+							

Annexe 8

Plan de travail n°5 et version élève

Ce plan de travail est très allégé. C'est cette version qui m'a le plus permis d'individualiser les apprentissages, grâce aux commentaires lors du bilan précédent. Je mets pour exemple le plan de travail d'Alexandre, lorsque nous avons décidé ensemble de travailler sur les fractions (cf. page 28)

Prénom :		PLAN DE TRAVAIL CMIA		Du 22/03 au 31/03	
Listes des activités :	Parcours obligatoire :	Parcours optionnel :	Je me valide :	Maitre :	
Orthographe	Exercice 3 page 195 (Mandarine)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Langue orale		Je m'entraîne à lire une poésie au choix pour la présenter à la classe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Grandeurs et mesures	L'aire - mesure des pièces d'un appartement.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Maths		Je choisis des problèmes en plus dans la boîte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ecriture	Je termine mon texte documentaire : Sujet du texte		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Parcours individualisé			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Prénom : Alexandre		PLAN DE TRAVAIL CMIA		Du 22/03 au 31/03	
Listes des activités :	Parcours obligatoire :	Parcours optionnel :	Je me valide :	Maitre :	
Orthographe	Exercice 3 page 195 (Mandarine)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Langue orale		Je m'entraîne à lire une poésie au choix pour la présenter à la classe.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Grandeurs et mesures	L'aire - mesure des pièces d'un appartement.		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Maths		Je choisis des problèmes en plus dans la boîte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ecriture	Je termine mon texte documentaire : Sujet du texte		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Parcours individualisé	Travail sur les fractions.		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Comportement :			
Nombre de points rouges le 10/03 0 232	Nombre de points verts le 10/03 13	Nombre de points rouges le 22/03 31 0	Nombre de points verts le 22/03 31 2

Bilan de fin de contrat (le 22 mars) et signatures :

Mon avis sur mon travail : ☹ ☹ ☹ Alexandre	L'avis de ma maîtresse ou de mon maître : ☹ ☹ ☹	L'avis de mes parents : ☹ ☹ ☹
---	--	----------------------------------

J'ai rempli mon contrat

Je n'ai pas réussi à remplir mon contrat

J'ai dépassé mon contrat

Annexe 9

Plan de fond de classe n°5

Sur cette version du plan, on peut voir le parcours individualisé de chacun, devenu donc obligatoire, ainsi que l'écriture obligatoire du texte documentaire sur un thème libre.

PLAN DE TRAVAIL DU 22 MARS AU 31 MARS CM1 A	FRANCAIS		MATHS		ECRITURE - texte doc.	PARCOURS INDIVIDUALISE	Permis de trava en autonomie
	ORTHOGRAPHE	LANGUE ORALE	GRANDEURS ET MESURES	PROBLEMES			
Maïa	+	30/03	+		Ernest Shackleton		
Dinis	+	29/03	+		Les lions	+	
Polène	+	28/03	+		Marie Curie	+	APC : aire et périmètre +
Sarah	+	30/03	+	+	Médusa		Ecriture libre
Moussa	+	31/03	+		Le coq	+	APC : Collection de mot
Laurène	+		+		Les Sisters	+	APC : Orthographe Plan de travail organisé
Valentin	+		+	+	Cyrano de Bergerac	+	APC : aire et périmètre + + orthographe à terminer
Louai	+	31/03	+		Samba <i>à la recherche de</i>		Terminer orthographe
Ella	+	28/03	+		Roald Dahl		Refaire orthographe
Yann-Aël	+		+		Les pirates		
Apolline	+	30/03	+		J.K. Rowling		Collection de mots <i>gtho</i> +
Thibaud	+	28/03	+		Harry Potter		APC : aire et périmètre +
Salma	+	29/03	+		Le perroquet <i>Daphin</i>		Terminer écriture libre
Isaac	+		+		Neymar		APC : collection de mots
Anne-Constance	+	26/04	+		Athéna	+	APC : Orthographe +
Anaïs	+	29/03	+		Aphrodite		
Alexandre	+		+		Napoléon	+	APC : fractions
Clément	+		+		Le tigre	+	Faire attention au soin
Armel	+	30/03	+		L'Italie		APC : aire et périmètre +
Tristan	+	30/03	+		Les réalisateurs des films Harry Potter	+	Terminer orthographe
Loïc	+		+		Yo Kai		APC : Orthographe fractions +
Victor	+	31/03	+		Roald Dahl		APC : aire et périmètre +
Yanis	+		+		La deuxième guerre mondiale		APC : aire et périmètre +

Résumé

Ce mémoire résume et analyse une expérience menée autour des pédagogies coopératives et plus précisément autour d'un outil emblématique de ces pédagogies : le plan de travail. Pendant 3 périodes consécutives (de début décembre à fin mars) notre classe de CM1 a travaillé grâce à cet outil qui permet d'améliorer l'autonomie des élèves, de différencier et d'éviter la stigmatisation. Ce mémoire retrace la chronologie de cette expérience très riche et analyse les avantages et les inconvénients d'une telle pratique, héritée de pédagogues tels que Célestin Freinet, Fernand Oury ou plus récemment Sylvain Connac.

Summary

This dissertation summarizes and analyzes an experiment carried out around cooperative pedagogies, and more specifically around an emblematic tool of said pedagogies: the work plan. During four consecutive months, spanning from early December to the end of March, our 4th grade class operated according to this tool which improves the autonomy of students, and allows teachers to accommodate their teaching approach to each student and to avoid stigmatization. This dissertation retraces the chronology of this rich experiment and analyzes the advantages and disadvantages of such a tool, inherited from foundational educators such as Célestin Freinet, Fernand Oury, and more recently, Sylvain Connac.